



Compte à l'étranger sanction pour le retard de déclaration

Par **marco**, le **01/06/2012** à **16:14**

Bonjour,

bonjour je suis parti vivre en Belgique en 2007 ou j'ai ouvert un compte dans une banque, les intérêts annuels de ce compte sont d'environ 40 euros, puis ensuite je suis revenu en France je viens juste d'apprendre l'obligation de déclarer ce compte devrais je payer une amende pour le retard de déclaration ?
merci pour votre réponse